

# Du sport aux sports

La place du sport frappe aujourd'hui les consciences et ne laisse personne indifférent. Rares sont les activités sociales ayant une telle prégnance dans la vie quotidienne des Français et des Françaises. Dans les loisirs certes, mais aussi à l'école, dans la vie professionnelle ou en famille, le sport constitue au moins une référence, s'il n'est pas une pratique régulière, au point qu'il ait pu intégrer la sphère culturelle<sup>1</sup> sans toutefois que le domaine politique le considère à sa juste place. Il demeure pourtant difficilement saisissable en raison de la diversité des aspects qui lui sont attachés. Une randonnée en forêt peut-elle ainsi être considérée comme équivalente à une finale olympique ? Une séance de bébé nageur correspond-elle à la natation ? Une partie de football entre amis est-elle comparable à un match de Ligue des champions ? Ces quelques questions interrogent ainsi sur ce que l'on peut entendre par sport et chacune à leur manière font résonner la polysémie de cette notion appartenant aujourd'hui au langage commun. L'une des ambitions de cet ouvrage consiste à souligner qu'il existe plusieurs niveaux d'analyse qui permettent d'en circonscrire à la fois son sens et ses limites.

La temporalité constitue un élément permettant d'établir ce qu'il est possible d'entendre par sport dont le terme même possède une « histoire assez originale »<sup>2</sup>. Le terme *desport* ou *disport* utilisé dès le Moyen Âge renvoie aux activités de distraction ou d'amusement dont l'anglicisation conduira à utiliser le terme de *sport*. Le volume 14 du *Grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle* de Pierre Larousse définit le sport comme « un ensemble d'amuse-

ments, d'exercices et de simples plaisirs qui absorbent une portion assez notable du temps des hommes riches et oisifs ». Il intègre ainsi la chasse ou le billard soulignant que bien moins que l'engagement moteur, c'est le sens de la pratique qui détermine le sport. La définition proposée par Pierre de Coubertin pour qui « le sport est le culte volontaire et habituel de l'exercice musculaire intensif incité par le désir de progrès et ne craignant pas d'aller jusqu'au risque »<sup>3</sup> contraste avec celle retenue par l'enquête menée par le ministère de la Jeunesse et des Sports en 2000 considérant le sport comme une activité physique déclarée par le pratiquant. Si la première désigne sa dimension fonctionnelle, la seconde insiste sur l'indétermination qui le caractérise à l'orée du XXI<sup>e</sup> siècle.

On mesure ici l'élargissement au fil du temps du spectre de pratiques attachées au vocable sport. En effet, d'une situation relativement stabilisée autour de quelques sports au milieu de l'entre-deux-guerres, les années 1970 marquent un changement important en diversifiant les modes de pratiques et les représentations à son égard conduisant à y intégrer petit à petit une diversité d'activités jusqu'ici inexistantes ou considérées comme autre chose que du sport. Comme à son origine, le sport s'individualise, se spécifie en fonction des motifs de pratique pour conduire progressivement à un pluralisme lié à sa fonction identitaire, véritable emblème de son existence. Tout autant que l'évidence de sa dimension motrice, le sport se caractérise par l'intérêt qui lui est porté et donc par l'utilité qu'il revêt. Il constitue ainsi un produit formaté par les condi-

1. Christian Pociello, *Les cultures sportives*, Paris, PUF, 1995.

2. Bruno Dumons, Gilles Pollet, Muriel Berjat, *Naissance du sport moderne*, Lyon, La Manufacture, 1987.

3. Pierre de Coubertin, *Pédagogie sportive*, Lausanne, BIPS, 1922.

tions de son exercice dans une société donnée. Empreint de valeurs parfois discordantes au fil du temps, il lui est assigné des fonctions diversifiées liées aux acteurs qui s'en saisissent (politiques, militaires, médecins, enseignants, etc.), au contexte social dans lequel il se situe (crise, prospérité, etc.), aux institutions dans lesquelles il se pratique (famille, clubs, école, entreprise, etc.) et aux représentations dominantes à son égard (hygiéniques, nationalistes, socialisantes, etc.). On comprend aisément qu'en fonction des périodes, le sport puisse revêtir des réalités différentes malgré l'homologie apparente de sa pratique. Il est tantôt un jeu, un spectacle, un défi, un discours mais jamais une structure sociale autonome en tant que telle<sup>4</sup> soulignant au passage l'intérêt de l'éclairage des sciences sociales. Cette position vaut d'ailleurs pour les définitions successives qui sont proposées et qui ne prennent sens que référées à leur(s) auteur(s) et à leur position dans le champ sportif<sup>5</sup>.

Le définir conduit donc à intégrer tout à la fois les aspects objectifs et les assignations dont il fait l'objet. Pourtant, la plupart des essais ont cerné le sport essentiellement par l'intermédiaire des premiers. Engageant une synthèse des tentatives définitionnelles du sport, Pierre Parlebas considère que trois critères doivent être présents afin d'identifier le sport : une situation motrice impliquant une mise en jeu corporelle indispensable ; une compétition réglée permettant de finaliser la pratique ; un cadre institutionnel organisant l'activité<sup>6</sup>. Complexifiant l'analyse, Allen Guttmann<sup>7</sup> définit sept caractéristiques

essentielles au sport moderne : son sécularisme (c'est-à-dire une forme de constante historique), l'égalité des opportunités et des conditions de l'affrontement, la spécialisation des rôles, la rationalisation, la bureaucratisation de l'organisation, la quantification et la quête des records. Ces définitions à géométrie restrictive excluent donc pour une bonne part du champ sportif les activités nouvelles pourtant centrales dans la transformation des pratiques, y compris pour les plus instituées d'entre elles. Pour sa part Jean-Marie Brohm considère que « le sport est un système institutionnalisé de pratiques compétitives à dominante physique, délimitées, codifiées, réglées conventionnellement, dont l'objectif avoué est sur la base d'une comparaison de performances, d'exploits, de démonstrations de prestations physiques, de désigner le meilleur concurrent (le champion) ou d'enregistrer la meilleure performance (record). Le sport est un système de compétitions physiques généralisées, universelles, par principe ouvertes à tous »<sup>8</sup>. Selon cette perspective, le sport s'étend dans l'espace (toutes les nations, tous les groupes sociaux, tous les individus peuvent y participer), dans le temps (comparaison des records entre les générations successives) et son objectif principal demeure celui de mesurer, de comparer et de discriminer les performances du corps humain conçu comme une puissance sans cesse perfectible. Pourfendeur du système sportif, il en reste cependant à une définition classique du sport en privilégiant les éléments institutionnels et performatifs et en laissant à la marge la majorité des pratiques physiques. Quant à Michel Bouet, il associe à la compétition et à la performance la nécessité de s'affronter intentionnellement à des difficultés sans toutefois conditionner le sport à un investisse-

4. Isabelle Queval, *Le Sport. Petit abécédaire philosophique*, Paris, Larousse, 2009.

5. Jacques Defrance, *Sociologie du sport*, Paris, La Découverte, 1997.

6. Pierre Parlebas, *Jeux, sports et sociétés. Lexique de praxéologie motrice*, Paris, INSEP, 1999, p. 362-363.

7. *From ritual to record : The nature of modern sports*, New York, Columbia University Press, 1978. Traduction française par Thierry Terret, *Du rituel au record. La nature des sports modernes*, Paris, L'Harmattan, 2006.

8. Jean-Marie Brohm, *Sociologie politique du sport*, Paris, J.-P. Delarge, 1978, p. 45.

ment énergétique, voire physique dans la production de la performance<sup>9</sup>.

La plupart de ces définitions en restent donc à une analyse critériée en vue de mesurer la sommation des indices retenus. Alors que la littérature propose une série de définitions considérables tout au long du xx<sup>e</sup> siècle, celles-ci traduisent finalement assez peu les évolutions de la pratique sportive. On mesure ici la difficulté face à la multiplication de ce qui est dénommé sport lui-même différencié en sport de masse, sport loisirs, sport de haut niveau, sport santé, voire éducation physique et sportive. Dans sa réalité, il paraît évident que le sport est pluriel, ce qui ne rend pas aisée sa circonscription définitionnelle. En considérant le sport comme un produit social, nous présumons donc de sa transformation au gré des contraintes contextuelles tout en proposant une démarche intégrative selon un principe gigogne.

Dans la continuité des travaux précédents, le dictionnaire dessine une définition enrichie du sport. Chacune des entrées adopte une logique de traitement identique en évoquant les transformations historiques des notions évoquées et associées aux débats les ayant induits. Elle présente par ailleurs les problématiques essentielles qui leurs sont caractéristiques et permet ainsi de comprendre les ressorts du sport. Chacune d'elle évoque un pan du sport dont la somme édifie un objet social identifiable et dont il est plus aisé de cerner les contours. D'autres entrées auraient pu prendre place dans le dictionnaire. N'ayant pas prétention à l'exhaustivité, le dictionnaire culturel du sport constitue un état des lieux des savoirs et insiste sur ses manifestations culturelles et sociales.

Consacré aux activités physiques et sportives, le premier chapitre souligne leur diversité tout autant que les points communs touchant à leur établissement, aux transforma-

tions qu'elles ont pu connaître ainsi qu'à leur diffusion inégalement répartie. En évoquant leurs caractéristiques techniques, leurs exigences réglementaires, les pratiquant(e)s qui s'y investissent et les valeurs qui leurs sont associées, ces contributions dressent un panorama des principaux sports en France.

Reprenant l'un des éléments fondamentaux de ce qui fait le sport, le second chapitre propose des analyses sur quelques-unes des plus importantes institutions qui l'organisent et des compétitions qui rythment la temporalité et la géographie de ces pratiques. Il s'agit ici d'insister sur la diversité qui caractérise le sport investi par une pluralité de partenaires et planifié dans des cadres multiples. Cet ensemble permet notamment de rendre visible la diffusion du sport et de situer la place qu'il occupe dans le temps.

Celle-ci est d'autant plus remarquable qu'il est traversé par des enjeux, objet du troisième chapitre, qui participent à sa structuration socioculturelle. Là aussi marqués par la diversité, ils conduisent à privilégier une approche extensive du sport, rendue possible par l'étendue de son insertion spatiale, des intérêts suscités comme des finalités poursuivies.

Il reste que si le sport est caractérisé par des activités physiques et sportives organisées au sein d'institutions, faisant l'objet de compétitions et impactées par des enjeux, son existence sociale et culturelle ne sont possibles qu'à condition qu'il soit investi par des représentations (quatrième partie). Pouvant parfois être assimilées à des idéologies, celles-ci en structurent les discours et les pratiques et en légitiment l'existence en lui donnant du sens. Là encore, leur pluralisme permet de situer la complexité du sport en lui donnant une certaine unité dans la pluralité de ces expressions. En définitive, il s'agit ici de s'interroger sur le singulier du terme employé renvoyant à une forme générique qui transcende les pratiques face à la diversité des formes déjà évoquées.

9. Michel Bouet, *Signification du sport*, Paris, Éditions Universitaires, 1968.

À la fois pluriel dans son expression et singulier dans son appréhension, le sport dépasse les clivages. En effet, moins qu'un intérêt porté au type d'activité physique et sportive ou aux modalités d'investissement qui caractérisent les institutions ou les compétitions, les représentations déterminent l'appréhension du sport et induisent par conséquent le type d'activités pratiquées et les modalités envisagées. Qu'elle soit prise en charge par des institutions ou initiée librement par des individus, son organisation en dépend et conduit par la suite à spatialiser sa pratique (ville, nature, équipements, etc.), à la réglementer et à la normaliser en vue de pouvoir assurer *a priori*, l'équité de l'affrontement. Cette approche propose ainsi un renversement des conceptions jusque-là établies en considérant que ce ne sont pas les critères objectifs qui fondent le sport mais bien l'investissement dont il fait l'objet permettant de les structurer. Le succès populaire d'une compétition comme les Jeux olympiques ne se situe donc pas dans l'organisation d'épreuves successives durant deux semaines n'ayant en tant que telle qu'une valeur relative mais bien dans les projections que chacun peut opérer et dans la plasticité représentative qui correspond à une *épure* selon l'expression d'Isabelle Queval. Bien que l'on puisse douter de son opérationnalisation, en accueillant la plupart des nations, contrairement aux championnats du monde par spécialités qui ne réunissent que les meilleurs athlètes, les JO entretiennent le symbole d'une union entre les peuples, la possibilité laissée aux faibles de gagner ou l'illusion d'un épanouissement individuel au service de causes collectives.

Au fil des entrées retenues, cet opus illustre ainsi cette appréhension du sport que nous considérons comme l'ensemble des activités physiques investies de valeurs individuelles et collectives faisant sens et déterminant les critères de pratiques fondées sur une approche normative qui conduit à la production d'une

performance en vue de s'affronter individuellement ou collectivement à toute forme de difficultés (personnelle, environnementale, adverse, obstacle, etc.) dans des espaces structurés de manière formelle ou informelle.

Cet ouvrage fournit ainsi une multitude d'illustrations de cette définition en vue de proposer une synthèse. Il se veut d'abord informatif sur les formes et les significations de pratiques qui dépendent du sport afin d'en cerner précisément sa réalité trop souvent appréhendée d'une manière approximative et pouvant parfois conduire à sa dénaturation. Il envisage également d'être savant en réunissant les meilleurs spécialistes du sujet qu'ils soient dirigeants, économistes, enseignants, historiens, journalistes, juristes, pédagogues, politistes, psychanalystes ou sociologues en vue d'en explorer la diversité des facettes<sup>10</sup>. Notre défi demeure celui de mettre en scène et d'explicitier l'implantation du sport dans la société française à destination des experts, mais aussi de tous ceux qui observent le sport, l'admirent ou le vilipendent. Bien entendu, les textes synthétiques appellent à discussion et à approfondissement. Chaque entrée propose ainsi une bibliographie indicative volontairement limitée et des renvois permettent aux lecteurs de poursuivre leurs réflexions vers des aspects connexes. Il est enfin nécessairement pluriel en raison de l'objet étudié. Il ne l'épuise pourtant pas car sa texture en fait un sujet abondant.

Susciter la réflexion, infléchir les certitudes et restituer une réalité par le croisement des analyses représentaient les missions que nous nous étions assignées afin que le dictionnaire culturel du sport témoigne de notre contribution à la compréhension du sport en France.

Michaël Attali et Jean Saint-Martin

10. Qu'il nous soit permis ici de renouveler nos remerciements à tous les auteurs pour leur accueil enthousiaste, leur disponibilité et leur ouverture intellectuelle lors de nos multiples échanges sur les textes initialement soumis.